

**Assemblée générale**

Distr.: Générale
16 janvier 2002

Français
Original: Anglais

**Commission des Nations Unies
pour le droit commercial international**

Trente-quatrième session

Compte rendu analytique (partiel)* de la 730^e séance

Tenue au Centre international de Vienne, Vienne, le vendredi 6 juillet 2001, à 14 heures

Président: M. Morán Bovio.....(Espagne)
(Vice-Président)

Sommaire

Projet de convention sur la cession de créances dans le commerce international
(*suite*)

Projet de loi type de la CNUDCI sur les signatures électroniques et projet de guide
pour son incorporation (*suite*)

* Aucun compte rendu analytique n'a été établi pour le reste de la séance.

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Les rectifications doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un memorandum et être également portées sur un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, *une semaine au plus tard à compter de la date de diffusion du présent document*, au Chef du Service de la traduction et de l'édition, bureau D0710, Centre international de Vienne.

Les rectifications éventuelles aux comptes rendus des séances de la présente session seront groupées dans un rectificatif unique.

V.01-85519 (F) 150702 160702



En l'absence de M. Abascal Zamora (Mexique), M. Morán Bovio (Espagne), Vice-Président, prend la présidence.

La séance est ouverte à 14 h 25.

Projet de Convention sur la cession de créances dans le commerce international (suite) (A/CN.9/486, 489 et Add.1, 490 et Add.1 à 5 et 491 et Add.1; A/CN.9/XXXIV/CRP.1 et Add.1 à 13, CRP.2 et Add.1 à 4 et CRP.3 à 11)

Rapport du groupe de rédaction (suite) (A/CN.9/XXXIV/CRP.2 et Add.1 à 4)

Projets d'articles 4, 5, 6, 7, 9, 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17 (A/CN.9/XXXIV/CRP.2/Add.3)

1. **M. Huang Feng** (Chine) dit que sa délégation aimerait savoir pourquoi l'article 10 a été supprimé.

2. **M. Bazinas** (secrétariat) dit que le projet d'article 10 a été supprimé parce que la partie liminaire de l'article le privait de toute signification quant à la détermination du moment de la cession.

3. *Les projets d'articles 4, 5, 6, 7, 9, 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17 sont adoptés.*

Projets d'articles 4, 11, 12, 28 bis, 35, 36, 37, 37 bis, 38, 41 et 47 et projet d'article 8 de l'annexe (A/CN.9/XXXIV/CRP.2/Add.4)

4. **M^{me} Brelier** (France) dit que, pour plus de clarté, il conviendrait de remplacer le mot "régie" par "couverte" dans le texte français de l'article 38, paragraphe 1.

5. **M. Maradiaga** (Honduras) dit qu'une modification rédactionnelle analogue pourrait être apportée au texte espagnol afin d'éviter la répétition de *regule* et *regulada*.

6. *Les projets d'articles 4, 11, 12, 28 bis, 35, 36, 37, 37 bis, 38, 41, et 47 et le projet d'article 8 de l'annexe, sont adoptés.*

Projet de loi type de la CNUDCI sur les signatures électroniques et projet de guide pour son incorporation (suite) (A/CN.9/492 et Add.1 à 3 et 493; A/CN.9/XXXIV/CRP.2/Add.5 et 6)

Rapport du groupe de rédaction (A/CN.9/XXXIV/CRP.2/Add.6)

7. **M. Sorieul** (secrétariat) dit que le rapport du groupe de rédaction (A/CN.9/XXXIV/CRP.2/Add.6) contient la dernière version du texte intégral du projet de loi type, qui a subi relativement peu de modifications, excepté au paragraphe 2 de l'article 8 et aux paragraphes 1 et 2 de l'article 9.

8. **Le Président** invite la Commission à examiner le rapport du groupe de rédaction article par article.

Projet d'article premier (A/CN.9/XXXIV/CRP.2/Add.6)

9. *Le projet d'article premier est adopté.*

Projet d'article 2 (A/CN.9/XXXIV/CRP.2/Add.6)

10. **M. Joko Smart** (Sierra Leone) s'interroge sur l'opportunité de remplacer le mot "indiquer" par "indiquant" à l'alinéa a) de l'article 2.

11. **M. Gauthier** (Canada), appuyé par **M. Markus** (Observateur de la Suisse), propose d'insérer le mot "pour" avant "indiquer" pour rendre le texte plus clair.

12. **Le Président** dit qu'il croit comprendre que le libellé proposé est acceptable.

13. *Il en est ainsi décidé.*

14. *Le projet d'article 2, tel que modifié, est adopté.*

Projets d'articles 3 à 6 (A/CN.9/XXXIV/CRP.2/Add.6)

15. *Les projets d'articles 3 à 6 sont adoptés.*

Projet d'article 7 (A/CN.9/XXXIV/CRP.2/Add.6)

16. **M. Sorieul** (secrétariat) dit que le texte placé entre crochets au paragraphe 1 de l'article 7 devrait aussi être en italique.

17. *Le projet d'article 7, tel que modifié, est adopté.*

Projets d'articles 8 à 12 (A/CN.9/XXXIV/CRP.2/Add.6)

18. *Les projets d'articles 8 à 12 sont adoptés.*

Le débat correspondant au compte rendu analytique prend fin à 16 h 15.